

Construction et Patrimoine Informations



n° 60 – février 2022

*Centre International Construction et Patrimoine
Patrimoine Vivarois
Hôtel de Ville, 07220 Viviers
tél. 04 75 52 62 45 contact@cicp-viviers.com*

Il est un peu tard mais jamais trop tard quand même pour souhaiter à tous une bonne année, notamment une bonne année patrimoniale.

Pour nous, les activités ont repris en janvier. Nous allons aussi reprendre l'organisation d'un voyage ; ce sera le plus important que nous ayons organisé jusqu'à présent (du 4 au 9 avril) ; une grande ville d'art sera à l'honneur ; mais ne vous précipitez pas, c'est complet.

Depuis plusieurs mois, notre animatrice, Anna, travaille avec nous sur un CDI à 80% du temps. Cet emploi est possible bien sûr grâce à la subvention municipale mais aussi grâce à une subvention de l'Etat dite FONJEP, subvention rare puisqu'il n'y en a qu'une trentaine en Ardèche, obtenue en reconnaissance de l'apport de notre association dans le domaine de l'éducation populaire et de notre travail avec la jeunesse. Nous espérons vivement le maintien de ces subventions pour pérenniser cet emploi durable sur lequel repose une grande partie de notre activité.

Venez à notre Assemblée générale et, si vous venez, vous pouvez apporter un casse-croûte qui sera tiré du sac à l'issue de l'AG afin que nous partagions un moment convivial (le CICP se chargera de la boisson).

Nouvelles du patrimoine – publications

Patrimoine bourgeois. Du 29 avril au 2 mai, Patrimoine bourgeois fête saint Andéol et la restauration de son triomphe de nouveau accroché dans le transept nord de l'église.

Les 2, 3 et 4 juin, nouveau *Printemps de Bourg*, arts et patrimoine avec concerts sur les escaliers de la chapelle de l'hôpital, à l'hôtel de Reboul, visite en musique de la chapelle des Recollets, balades musicales dans les jardins de la vieille ville, déambulation théâtrale avec la troupe Sauvage, spectacles dans le jardin de Neptune et sur le parvis des Arts, expositions à Saint-Polycarpe et dans le cloître de l'hôpital... Entre autres...

4 juin : lancement du nouveau guide de Bourg réactualisé et enrichi de nombreux portraits de bourgeois d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Juin : présentation de l'inventaire du vieux Bourg réalisé en collaboration avec le club photo.

Septembre : conférence ou table ronde sur la protection du patrimoine

Donzère, période moderne et contemporaine. C'est le thème du numéro de septembre de la *Revue drômoise*. En fait il s'agit de Donzère aux XIXe et XXe siècles. Parmi une série d'études intéressantes, mentionnons d'abord l'article consacré au **peintre Loÿs Prat**. Né à Donzère en 1879, il s'est formé à l'Ecole des beaux-arts de Lyon, puis à l'atelier du peintre Fernand Cormon à Paris, il s'est vu décerner en 1908 le premier Second grand prix de Rome. Il a mené sa carrière entre Paris et Donzère. A partir de 1911, il s'est intéressé au renouvellement de l'art de la fresque, il a réalisé de ces peintures murales dans plusieurs monuments des Vosges et à la chocolaterie d'Aiguebelle à Donzère (quatre grands panneaux illustrant la vie du Christ). Parmi ses multiples tableaux, citons les représentations du défilé de Donzère. Après sa mort en 1934, son œuvre a connu un destin chaotique. Sa fille Rosette, décédée accidentellement en 1965, légua à la commune l'ensemble des œuvres présentes dans l'atelier, soit 212 peintures (aquarelles, huiles, gravures). Les œuvres sont entreposées dans un local municipal. Après quelques expositions, on les oublie. L'intérêt revient à partir de 1984, avec des expositions, des restaurations, des prêts à des musées... jusqu'à l'ouverture en 1994 d'un musée... fermé quelques années plus tard. Aujourd'hui, quelques tableaux sont accrochés dans la mairie, le reste attend des jours meilleurs.

De l'article consacré à la réalisation des barrages et du canal, on pourrait retenir la construction des cités ouvrières et leur devenir après la fin du chantier.

L'étude consacrée à la mythique RN 7 avec sa traversée de Donzère attire l'attention sur des témoignages (survivance d'une plaque de distance du Second Empire) et sur l'intérêt de certaines constructions (maison Zo, hôtel-restaurant le Far-West). Invitation à suivre ce cheminement en observant mieux.

Musée de Pont-Saint-Esprit. Le dimanche 28 novembre 2021 les Amis du musée de Pont-Saint-Esprit ont fêté les 40 ans de leur création, le 23 décembre 1981. L'association s'est développée autour du musée Paul Raymond, musée municipal, auquel s'est ajouté le musée d'Art sacré du Gard en 1995, installé dans la magnifique demeure des Piolenc achetée et restaurée par le département. En 2013 le musée Paul Raymond a fermé et ses collections ont été transférées au musée d'Art sacré.

Depuis sa création, l'association s'est efforcée de réunir ses adhérents autour d'activités culturelles variées et de faire rayonner le musée, et le mécénat a toujours eu une place très importante : en 40 ans, 85 000€ ont été investis en achats et restaurations d'œuvres d'art, ce qui est une somme importante pour une petite association.

La journée s'est poursuivie par un repas fin offert par le Conseil départemental dans la cour royale de justice, haut lieu du musée, le tout organisé grâce à l'ensemble des membres de la Conservation départementale. Et en 2022 une exposition consacrée au mécénat des amis du musée s'est décliné dans tout le bâtiment autour d'un choix d'œuvres issues de ce mécénat jusqu'au 8 janvier 2023. (Info de Brigitte Allemand).



Fours à chaux autour de Viviers. Les fours à chaux de Lafarge et le développement de l'industrie cimentière à la limite nord de Viviers sont maintenant bien connus. Mais ce n'est que l'arbre qui a poussé dans une forêt d'autres productions plus modestes. Le CICP, grâce à l'un de ses adhérents, vient d'acquérir une facture de l'usine à chaux de St-Aule (au sud de la ville) datée de 1885, qui était exploitée par... Damon, l'inventeur du carreau-mosaïque. Le numéro de décembre de la *Revue du Vivarais* publie un article d'Yves Esquieu portant sur des fours à chaux du quartier de Saint-Alban : un ensemble industriel assez conséquent encore visible non loin de la route et un autre plus artisanal, situé dans un vallon proche, dont les ruines sont encore plus ou moins perceptibles sous l'envahissement de la végétation.

Tapisseries de la cathédrale de Viviers. La DRAC a fait enlever les tapisseries de la cathédrale pour restauration. Dans le dernier bulletin municipal, l'ancien maire C. Lavis pose la question de leur retour. Ces tapisseries ne pourront plus être exposées dans l'abside de la cathédrale trop ensoleillée. Une réflexion a lieu pour les disposer dans la nef, ce qui nécessitera la redistribution des tableaux actuellement présents. Rappelons que les tapisseries n'ont jamais été installées dans les églises pour une exposition permanente : elles étaient conservées dans des coffres et sorties pour les grandes cérémonies.

Le site de Lafarge et les Ensembles industriels remarquables

Au sein de Patrimoine Aurhalpin, la commission patrimoine industriel à laquelle le CICP est partie prenante, s'est réunie en avril 2022 pour faire le point sur le label qu'elle a créé : « Ensemble industriel remarquable ».

Un Ensemble industriel remarquable, c'est une unité de production qui est en réseau avec d'autres éléments : une autre unité de production, énergie, transport ou vie (habitat, édifice scolaire, religieux ou lieux de sociabilité). Ces éléments ont une cohérence entre eux (géographique ou de fonctionnement). L'ensemble a une histoire, une architecture ou même une symbolique qui le rend remarquable par son exemplarité ou par son caractère marquant le paysage régional.

Le recensement a été lancé en 2014. En 2022, 46 sites sont labellisés, dont l'ensemble cimentier de Viviers. Une réunion tenue en 2017 s'est fixée les axes suivants :

Communication : comment présenter un EIR, établir une charte et créer une identité visuelle;

Valorisation : création de plaques, utilisation des réseaux sociaux, le développement de l'attrait touristique avec des supports à déposer dans les offices du tourisme

Sensibilisation : auprès des habitants (amélioration de l'image de l'industrie), des élus avec des exemples vertueux et des propriétaires



En 2020-2021, le logo a été créé et finalisé. En 2021, une opération de valorisation a été menée sur les réseaux sociaux : Industries en série. 12 épisodes présentant à l'aide d'un film de 3 min un site labellisé « Ensembles industriels remarquables ». Le site de Lafarge a fait partie de cette opération.

Mais sur les 46 sites faisant partie du réseau, peu d'entre eux sont actifs et le réseau est peu reconnu, le logo est peu, voire pas utilisé par les sites. Néanmoins, on sent un réseau qui cherche encore sa dynamique.

On remarque qu'en Ardèche, on compte beaucoup d'Ensembles industriels remarquables : 11 sites sont ardéchois, ils sont donc bien représentés. Une association a joué un rôle important, elle a suscité des candidatures au label, a fait des dossiers pour des lieux mais ne peut les animer car ce n'est pas son but. Les membres de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent ont réalisé un gros travail pour la constitution du dossier, néanmoins ils n'ont pas vocation à animer les sites. Il serait intéressant de savoir quelle a été la position des sites eux-mêmes (associations ou particuliers). Est-ce que le but recherché n'était pas finalement d'être présent ? Mais derrière, quelle est la volonté de ces sites ou de leurs représentants ? Il y a une action coordonnée au niveau départemental car une commission patrimoine industriel existe à cette échelle. Ce groupe se réunit tous les 2 à 3 mois pour travailler sur des objectifs communs : il y a eu des colloques, des publications, un film documentaire. Puis les EIR ont été perdus de vue et donc peu de mobilisation sur les différentes initiatives. Les membres de la commission pensent qu'ils peuvent revenir sur ce sujet et créer des liens notamment avec les OT pour organiser des visites de manière récurrente, renouer les liens avec les gestionnaires des lieux mais tout cela pose la question de l'organisation.

On rappelle l'existence de la Fête du Patrimoine industriel, c'est un moment pour mettre en avant les sites, les rendre visibles avec un support régional : la tenir tous les 5 ans ? la prochaine en 2023 ? Certains EIR organisent chaque année une Fête du patrimoine industriel, le premier week-end de juillet depuis 2018, notamment les Soieries Bonnet à Jujurieux.

La nécessité de faire reconnaître et prendre en compte le patrimoine industriel notamment auprès des élus avec la difficulté qui existe en France depuis plus de vingt ans à savoir la philosophie de reconstruire la ville sur elle-même conduit à proposer un groupe de travail qui réfléchisse au discours à tenir à destination des élus. Aucune spécificité sur le patrimoine industriel n'existe dans le code de l'urbanisme ou le code de la direction générale des collectivités locales.

Il est suggéré de travailler sur une cartographie des sites labellisés en pointant un élément sur chaque site qui présenterait les périls ou l'élément qui serait à faire ressortir.

Pour la crédibilité du label attribué par Patrimoine Aurhalpin, il faut que les bénéficiaires acceptent un certain nombre de choses : notamment mettre le logo, participer aux réunions et aux actions ou bien ils abandonnent le label. (*Extraits du compte-rendu de la dernière réunion de la commission Patrimoine industriel*).

Des nouvelles de la cité Blanche

Les travaux de consolidation à la Cité Blanche sur le site de l'usine Lafarge à Viviers ont pris du retard et ne sont pas terminés. Nous attendons donc toujours l'autorisation pour la réouverture au public de nos espaces d'exposition situés dans les appartements du bâtiment d'habitation 1913 et fermés depuis le séisme. Concernant l'ancien port du site industriel, l'autorisation de dragage est en bonne voie pour une réalisation courant 2023 et une réouverture en 2024.

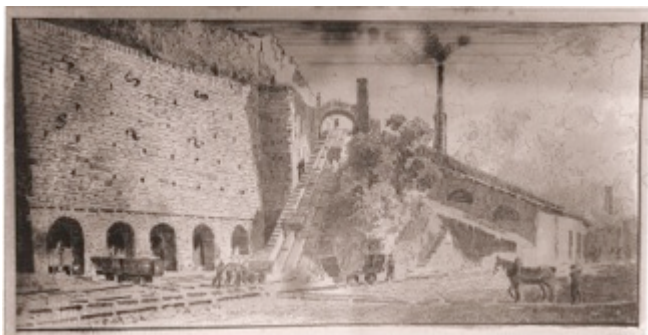


Une mosaïque représentant Fernande Brunel, dernière habitante de la cité décédée en 2021, a été réalisée par Cathy Laurent, artiste mosaïste ayant son atelier sur place. Le portrait est visible sur la façade du bâtiment d'habitation 1880 en lieu et place d'une porte murée. Afin de rendre l'endroit plus attrayant et de montrer son travail Cathy a entrepris depuis quelques années de recouvrir les parpaings des ouvertures murées. Elle crée des mosaïques d'ardoise, un matériau peu usité pour cela et dont elle seule maîtrise l'art du cisèlement !

<http://www.catylaurent.com/citeblanche.html#vidfernande>

Dessins de Mallet acquis par la ville de Viviers

Le peintre teillois Joseph-Xavier Mallet (1827-1895), auteur de peintures représentant Le Teil, Alba, les bords du Rhône, a aussi réalisé, pour *l'Illustration*, une série de dessins à la plume représentant le travail à la carrière et à l'usine de Lafarge vers 1880. C'est notre plus ancienne source iconographique sur Lafarge et un document précieux : le tir de mine, les casseurs de pierre, l'enfournement dans les gueulards, l'extraction et l'extinction de la chaux, le port, le bac sur le Rhône... Ces dessins étaient jusqu'à présent détenus par une branche de la famille Lafarge. Ils viennent d'être acquis par la Municipalité de Viviers, grâce notamment à une subvention accordée par la Société de sauvegarde du patrimoine. Ils entrent donc dans le domaine public et on espère les voir bientôt exposés.



Nécrologie : Marcel Armand

Marcel Armand est décédé dans sa centième année le 25 septembre dernier. Il était né en 1923 à Andance où son père était gendarme. A 3 ans et demi son père décède des suites de la guerre, il est pupille de la nation. Pendant les vacances scolaires, il allait à Combon en Haute Ardèche chez ses grands-parents maternels, où il a appris à connaître la vie rude des paysans protestants qui s'étaient réfugiés depuis des siècles dans ces montagnes. Très tôt, il est parti à l'école à Bourg Saint Andéol, où il était pensionnaire, puis il y a été surveillant, et a obtenu les brevets élémentaires et supérieurs avant la guerre. Il a ensuite pris le maquis et intégré un groupe de résistants. A la fin de la guerre, il a épousé Marcelle Alauzun et pris un emploi de comptable dans la société de carrelage de Bourg-Saint-Andéol. Très rapidement, il prend des responsabilités de chef de bureau. L'entreprise est rachetée par la Société générale de carrelage, puis par la Société Villeroy et Boch, M. Armand occupe les fonctions de responsable administratif, puis de directeur administratif s'occupant en plus de la gestion administrative des 3 autres usines françaises à Feignies, Haubourdin et Lambersart.

Cette intense activité au travail ne l'empêchait pas d'avoir beaucoup d'autres centres d'intérêt. On lui doit l'organisation de voyages et de conférences dans le cadre du Centre Culturel de Bourg-Saint-Andéol, dont il était président et surtout l'œuvre de sa vie, la reconstruction du bourg médiéval de Saint-Montan en ruines et envahi par la végétation. Il y a 51 ans, l'abbé Arnaud qui avait monté une association pour restaurer la chapelle de Saint-André-de-Mitrois à Saint-Montan décède, M. Armand en reprend la tête et l'oriente vers la restauration de l'ensemble du vieux bourg



de Saint-Montan incluant le château féodal, ceci avec au départ Jacky Dupré. Il est resté président pendant 50 ans, et organisait des chantiers tous les étés avec des jeunes scouts et autres bénévoles venus de France et de l'étranger. M. Armand a réussi son objectif et a transmis la présidence l'année dernière à Carole Naimo.

M. Armand a longtemps été adhérent du CICP et a collaboré à nos « Semaines du patrimoine ». Il nous a fait un don significatif : un exemplaire du célèbre traité d'architecture de S. Serlio, publié en 1537 et trouvé... dans la décharge de Saint-Montan.

Nos condoléances à sa famille.

Nos Rencontres patrimoine

Le deuxième vendredi du mois (sauf exception) à l'orangerie de l'hôtel de ville de Viviers, à 18h30.

10 mars 2023 : *Médecin de campagne* par le docteur Christian Lecerf.

La conférence sera suivie de notre assemblée générale

12 mai : *La technique des voûtes* par Jean-Louis Guillorit.

9 juin : *Les combats à l'époque de la Renaissance* par Gilles Martinez. La conférence sera accompagnée de combats à l'épée donnée par des élèves de l'académie AMHE. **Cette séance aura lieu exceptionnellement au Centre culturel (Centre Johnny Hallyday).**

VENEZ À NOS CONFÉRENCES

Depuis la fin du Covid, chez nous comme ailleurs, nous constatons une baisse de fréquentation aux conférences. Nous continuons à les maintenir tout de même. Mais il faut que toutes les personnes intéressées fassent un effort pour se déplacer.

Assemblée Générale 2023

*Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association le
vendredi 10 mars, à 19 h 45 à l'orangerie de l'hôtel de ville de Viviers
(à l'issue de la conférence de 18 h 30)*

Ordre du jour :

- Rapport d'activités et rapport financier.
- Projets pour 2023.
- Renouvellement du Conseil d'Administration (nouveaux candidats souhaités : se faire connaître).
- Questions diverses.

Nous insistons sur la **nécessité de votre présence ou de l'envoi d'une procuration** (pour un couple adhérent, envoyer 2 procurations. Les procurations par messagerie électronique sont autorisées. A titre d'information nous vous communiquons les noms des membres du Conseil d'Administration sortant pouvant être mandatés :
M-H. Cot, G. Delcambre, N. Esquieu, Y. Esquieu, H. Saint-Jean, F. Greffe, J. Perrenot, L. Guer.

PROCURATION (envoyer à CICP, Hôtel de ville, 07220 Viviers ou par courriel)

Je soussigné(e)

donne procuration à M. ou Mmeou à défaut M. ou Mme.....

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale du CICP le 11 mars 2021

date :

signature :

Acquittezvous de votre cotisation 2023

- Adhésion ordinaire : 20 Euros Adhésion de soutien : à partir de 30 €
 Adhésion couple : 30 €.

Vous pouvez régler votre cotisation par virement bancaire et nous informer par courriel

IBAN FR76 1390 6001 0924 2741 6005 096 - BIC AGRIFRPP839

Ou bien par un versement via la plateforme HelloAsso, accessible depuis notre site

<https://www.helloasso.com/associations/cicp-patrimoine-vivarois/adhesions/adhesion-1>

Ou encore en envoyant ce bulletin et votre chèque à :

CICP - Hôtel de Ville - 07220 Viviers (chèque à libeller à l'ordre du CICP)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) : Profession (facultatif) :

Adresse courriel (très utile) (écrire en MAJUSCULE) :

*Si vous faites un don supérieur à la cotisation, un **reçu fiscal** vous sera adressé et vous pourrez déduire cette somme de vos impôts*

Essayez de ne pas trop tarder à régler votre cotisation, cela évitera des rappels qui nous font perdre beaucoup de temps. Nous avons besoin de vous.